



QUELQUES CHIFFRES SUR LES VIOLENCES CONJUGALES

source: https://stop-violences-femmes.gouv.fr/les-chiffres-de-reference-sur-les.html

- Le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire intime, est estimé en moyenne à **219 000 femmes, au cours d'une année**. L'auteur de ces violences est le mari, concubin, pacsé, petit-ami ; ancien ou actuel ; cohabitant ou non.
 - Parmi elles, 3 femmes victimes sur 4 déclarent avoir subi des faits répétés
 - Et 8 femmes victimes sur 10 déclarent avoir également subi des violences psychologiques ou verbales
- Environ 94 000 femmes sont victimes de viol ou de tentative de viol, au cours d'une année en France. Dans 47 % des cas l'auteur est leur conjoint ou leur ex-conjoint. Dans 91% des cas, l'auteur est connu de la victime.

MORTS VIOLENTES AU SEIN DU COUPLE EN 2018

- 121 femmes tuées par leur partenaire ou ex-partenaire (couples officiels ou non officiels)
- 28 hommes tués par leur partenaire ou ex-partenaire (couples officiels ou non officiels)
- 21 enfants tués dont 16 sans que l'autre parent ne soit tué
- En comptabilisant les suicides des auteurs (51), les victimes « collatérales » (10) (entourage ou rivaux), on arrive au total de **231 personnes décédées** pour l'année 2018. Contre 247 en 2017

VIOLENCES CONJUGALES ET CONFINEMENT

- Augmentation du signalement de cas de violences conjugales : +32 % en zone gendarmerie, +36 % en région parisienne (Source Ministère de l'Intérieur)
- A J45 du confinement: 24 860 victimes reçues/ 50 709 entretiens Dont 9 971 victimes de violences au sein du couple. Augmentation signalement: 4 778 Violences Conjugales durant le confinement. 1 899 faits sur mineur signalés depuis le 17/03 et 2800 sollicitations au numéro national 116 006 (Source: France Victimes)
- Appels au 39 19 : 9 906 appels ont été pris en charge en avril 2020, contre 5 098 appels en avril 2019. presque le double. Le 3919 a été sollicité entre 300 et 400 fois par jour, contre 200 fois par jour en moyenne en temps normal.

QUELQUES CHIFFRES DE LA VIOLENCE FAITES AUX ENFANTS

- Environ 2 enfants meurent chaque semaine suite à des violences de leurs parents (Inserm 2010)
- Un viol sur mineur est commis toutes les heures en France
- 73 000 enfants sont victimes de violence tous les ans
- On estime qu'environ **140 000 enfants** grandissent au sein d'un foyer où existe de la violence conjugale (42 % ont moins de 6 ans), ils sont eux-mêmes victimes de violences physiques directes dans au moins 40% des cas

ENFANCE EN DANGER : APPELS AU 119 PENDANT LE CONFINEMENT

(source: https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/enfance-en-danger-le-gouvernement-mobilise)

- Sur la semaine du 13 au 19 avril, augmentation de 89 % par rapport à la même période d'avril 2019 : le nombre d'appels a atteint le chiffre de 14 531 contre 7 674 (avril 2019)
- Parmi les appelants :
 - les mineurs: qu'il s'agisse des jeunes confrontés eux-mêmes à une situation de danger (+80% sur les deux dernières semaines par rapport à 2019), ou des camarades qui communiquent avec, connaissent leur situation et s'inquiètent eux (+58% sur les deux dernières semaines par rapport à 2019)
 - Les voisins : augmentation d'environ 80% ces dernières semaines
- Les appels urgents représentent depuis le confinement un bond de 60% par rapport à la période précédant le confinement.
- 435 formulaires en ligne renseignés au 19 avril (mis en place début avril)

OUTILS D'AIDE : IDENTIFICATION DES FORMES PRISES PAR LA VIOLENCE CONJUGALE

LA ROUE DU POUVOIR ET DU CONTRÔLE

Adaptation de la version élaborée par le Domestic Abuse Intervention Project, Duluth, Minnesota,

www.theduluthmodel.org

OLENCESEXUELLE Recours à la COERCITION et MENACES effraver la victime par des regards, actes et gestes gestes fracasser des objets. menacer de la quitter, de se détruire ses possessions suicider, de la dénoncer à Recours maltraiter l'animal l'aide sociale de maison. Recours à à L'ABUS l'obliger à retirer ses brandir une arme. la violence accusations **ECONOMIQUE** - lui faire commettre PSYCHOLOGIQUE des actes illégaux empêcher la victime d'obtenir. ou de conserver un emploi susciter une mauvaise opinion l'obliger à demander de l'argent d'elle-même l'insulter lui fournir une allocation lui faire croire qu'elle souffre de lui prendre son argent **POUVOIR** folie jouer au plus malin l'humilier ne pas la renseigner ou lui la culpabiliser donner accès au revenu familial CONTRÔLE Invocation du Recours à L'ISOLEMENT PRIVILÈGE MASCULIN · surveiller ce que la victime fait, qui elle voit et à qui elle parle, ce qu'elle prendre toutes les décisions importantes lit, où elle va se comporter comme le maître. limiter sa participation aux activités extérieures Utilisation NIER. être celui qui définit les mettre sur le compte de la des BLÂMER et rôles masculins et talousie certaines Minimins. ENFANTS actions MINIMISER culpabiliser la victime minimiser l'abus et allouer à propos des enfants utiliser les enfants pour préoccupations de la victime communiquer avec elle refuser d'admettre l'existence de utiliser le droit de visite mauvais traitements pour la harceler PHYSIQUE VIC ne pas se sentir responsable · menacer de lui enlever du comportement violent dire que c'est de

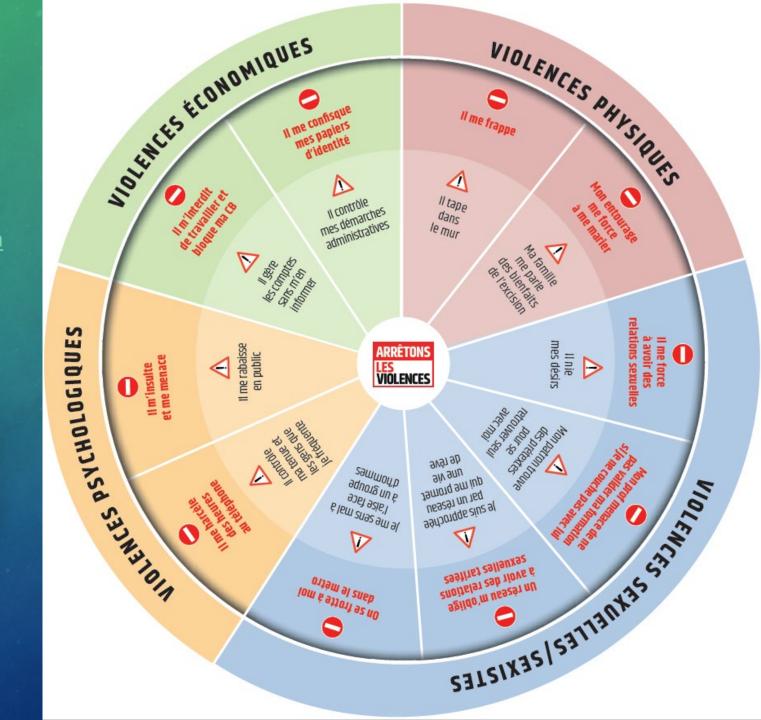
LA ROUE DES VIOLENCES

Source: https://www.egalite-femmes-

hommes.gouv.fr/wp-

content/uploads/2019/11/DP De la mobilisation a

%CC%80 laction V2.pdf





Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.



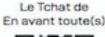
















SIGNAUX D'ALERTE (SOURCE HAS 2019)

Comportements de la patiente, du conjoint, des enfants		
Pour la patiente	Comportement craintif, manque de confiance en elle et d'estime de soi, manque d'autonomie discordant avec le niveau socio-éducatif, isolement social, retard dans la prise en charge, explication confuse et fluctuante des blessures, non-observance des traitements ou de la prise en charge, refus d'être examinée Les victimes de violences peuvent avoir un comportement déstabilisant (contretransfert négatif) pour le praticien, induisant une forme de rejet à son encontre et pouvant mettre en échec la relation d'aide.	
Pour le conjoint	Un partenaire accompagnant trop impliqué qui répond à la place de sa partenaire, qui minimise les symptômes, ou tient des propos méprisants et disqualifiants	
Pour les enfants	Rupture dans le comportement, rupture scolaire Repli sur soi ou hyperactivité Régression des acquisitions ou maturité précoce Troubles alimentaires, troubles du sommeil, douleurs répétées Actes délictueux, mise en péril de soi	

DES TROUBLES OU DES PLAINTES QUI DOIVENT ALERTER:

- Consultations avec plaintes vagues, multiples ou restant inexpliquées
- Des douleurs ou symptômes chroniques : asthénie, sensation d'oppression, troubles digestifs
- Surconsommation de médicaments, ou leur mauvais usage
- Problème d'addiction
- Dépressions, TS, Mutilations
- Psychosomatisations (exple : problèmes de peau)
- Troubles des comportements de base : sommeil, alimentation
- Des lésions traumatiques souvent répétées : anciennes, multiples récentes, explications peu convaincantes sur l'origine ...
- Des maladies chroniques : apparition ou aggravation, décompensation

CONSÉQUENCES DES VIOLENCES SUR LA SANTÉ (SOURCE : OMS)

Figure 1. Conséquences des violences sur la santé et le comportement des victimes



PHYSIQUE

- Blessures à l'abdomen, au thorax
- Traumatismes cérébraux
- Brûlures, coupures
- Fractures
- Handicaps



SANTE PSYCHIQUE ET COMPORTEMENTS

- Etat de stress posttraumatique
- Dépression, anxiété
- Troubles de l'alimentation et du sommeil
- Pensées et comportements suicidaires
- Dépendance à l'alcool, au tabac, à la drogue
- Comportements sexuel à risque
- Comportements auto-agressifs



SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

- Pathologies gynécologiques
- Douleurs pelviennes chroniques
- Hémorragies et infections vaginales, infections urinaires
- Complications lors de la grossesse, faussescouches
- Grossesses non-désirées, avortements dangereux
- VIH, autres MST



MALADIES CHRONIQUES

- Arthrite, Asthme
- Cancer
- Maladie cardiovasculaire
- Accident vasculairecérébral
- Diabète
- Maladies du foie, des reins
- Hypertension

Source: OMS, 2014

LES CONSÉQUENCES DU CYCLE DE LA VIOLENCE ET L'EMPRISE

Les conséquences du cycle/de la spirale de la violence vont être des mécanismes de défense tels que minimisation, banalisation, déni, rationalisation, et sentiment de culpabilité (transfert des responsabilités) et honte

Le phénomène d'emprise, quasi systématiquement présent dans ces relations de couple va provoquer des conséquences sur le plan psychologique tels que :

- La résignation acquise,
- La loi du silence autour de la situation,
- L'isolement progressif et imposé, impossibilité de trouver interlocuteur, de dder aide,
- L'ambivalence de la victime : risque d'aller/retour, de reprise vie commune,...)



UNE VICTIME PEUT ÊTRE :

- **Désorientée** (temporellement, spatialement,...)
- Confuse: n'arrive pas à ordonner son récit, passe « du coq à l'âne », ne sait pas prioriser les informations à transmettre à son interlocuteur. Va minimiser ou banaliser ce qui lui est arrivé
- Peu sûre d'elle, de son propos, hésitante quant aux démarches à effectuer. Avec allers/retours.
 Influençable parfois...
- Stressée, angoissée/ apeurée ou terrorisée
- En difficulté pour gérer un trop-plein émotionnel (crise de larmes, cris, colère,...)
- Ou au contraire « dissociée » càd une absence d'émotion, une sorte de détachement apparent que l'on nomme « anesthésie » émotionnelle (=Mémoire Traumatique) [risque chez le soignant : manque d'empathie car absce d'émotion]
- Avec des troubles de la mémoire et/ou de la concentration
- Avec des troubles du comportement associés (exple : addiction/alcoolisation, troubles alimentaires,...)
- Avec un sentiment de culpabilité important (à l'égard de ses enfants, à l'égard de son.a conjoint.e,...)

LA PLUPART DE CES MANIFESTATIONS SONT EN FAIT DES SYMPTÔMES D'UN **PSYCHOTRAUMATISME**

Environ 50% des victimes de violences interpersonnelles présenteraient un psychotraumatisme. Ce pourcentage peut monter à 80% ou plus lorsque ces violences sont commises :

- Par un proche de la victime
- De manière répétée / habituelle / chronique

Il est important d'en tenir compte :

- Connaitre l'existence de ces réactions et symptômes permet aux interlocuteurs d'être plus attentifs et compréhensifs, de s'adapter
- Un cadre rassurant, bienveillant, sécurisant peut permettre à la victime de se ressaisir et de mieux contrôler toutes ces réactions pendant le temps de l'échange
- Et ainsi éviter une « sur-victimisation » qui aggraverait encore les troubles présentés par la victime

RAPPEL PSYCHOTRAUMATISME

- La sidération (au moment où l'événement survient)
- **Dissociation** (au moment où l'événement survient mais aussi à n'importe quel moment où la mémoire traumatique revient faire intrusion)
- Reviviscences/Flash-back (la « mémoire traumatique »). Symptôme pathognomonique
- Conduite(s) d'évitement
- État d'hypervigilance
- Troubles associés : dépression, état anxieux, troubles du comportement (sommeil, alimentation, addictions, somatisations, maladies chroniques,...)
 - On ne simule pas ces réactions psychotraumatiques
 - > Ce sont des réactions normales face à une situation ANORMALE
 - Plus la durée « d'exposition » est longue et plus les conséquences sont graves (et à long terme) et plus les troubles associés sont nombreux
 - > A ce sujet site internet du Dre SALMONA: https://www.memoiretraumatique.org/

LUTTER CONTRE NOS IDÉES REÇUES

- Les violences physiques sont loin d'être la forme la plus répandue des VC. D'où l'importance de bien identifier toutes les formes de violences que l'on rencontre
- La victime n'a pas toujours clairement conscience que certaines des choses qu'elle vit sont anormales voire illégales.
- Les VC touchent tous les milieux sociaux
- Les victimes ne se confient pas spontanément, c'est un long cheminement qui dure des années.

 Notamment pour sortir de l'emprise... MAIS elles parlent facilement si on leur posent des questions
- La victime a tendance à **minimiser et banaliser** voire à dénier ce qui lui arrive et NOUS AUSSI... on ne prend donc pas toujours conscience de la gravité de la situation...
- Ces situations peuvent provoquer des réactions de rejet, de lassitude, d'impuissance, de résignation...
 En lien parfois avec le manque d'empathie (absence d'émotion manifeste)

DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE ?

- Soit par des questions formalisées et directes :
 - « Est-ce que vous avez déjà subi des violences dans votre vie, au travail, dans votre enfance, à la maison ? »
 - « Est-ce que vous avez subi des évènements qui vous ont fait mal et qui continuent à vous faire du mal aujourd'hui ?»
 - « Avez vous été victime de violences physiques, psychologiques, verbales, sexuelles dans votre vie ? »
 - Utilisation de questionnaires. Exple : WAST
- > Soit dépistage par des questions non formalisées
 - ➤ En cas de suspicion de violence : « Je suis inquiet-e pour vous car lorsque des personnes présentent [citer le(s) symptôme(s) du patient], cela m'évoque des situations où ces symptômes peuvent être dû à des insultes, des contraintes ou des coups, est ce votre cas ? »
 - ➤ Si pas de soupçon de violences : « On parle beaucoup de violences ces temps-ci. Et vous, vous arrive-t-il ou vous est il arrivé de subir des insultes, des coups ? » « Est-ce que quelqu'un contrôle vos réseaux sociaux ? Votre manière de vous habiller ? Vos fréquentations ?» « Est-ce que l''on vous a déjà forcé à avoir des relations sexuelles? »

WAST

1. De manière générale, comment décririez-vous votre relation de couple? \square avec beaucoup de tensions (1)/ \square avec quelques tensions (2)/ \square sans tension (3) 2. Quand il y a une dispute dans votre couple, solutionnez-vous le conflit avec... \square beaucoup de difficultés (1)/ \square quelques difficultés (2)/ \square aucune difficulté (3) 3. Est-ce que parfois, après vos disputes, vous vous sentez dévalorisée ou bouleversée? 4. Les disputes se terminent-elles parfois par des gifles, des coups ou une bousculade? 5. Avez-vous parfois peur de ce que peut dire ou faire votre partenaire? 6. Votre partenaire a-t-il déjà abusé de vous physiquement? 7. Votre partenaire vous a-t-il deja poussé a bout psychologiquement? \square souvent (1)/ \square quelquefois (2)/ \square jamais (3)

GRAVITÉ DE LA SITUATION/DANGEROSITÉ

- Ne jamais faire l'impasse sur l'évaluation de la gravité de la situation et la dangerosité du conjoint violent
- identifier le moment du parcours (danger élevé au moment de la rupture et de la séparation par exple, le moment de la grossesse),
- Connaitre les facteurs de risque et poser des questions à ce sujet
- Identifier si d'autres personnes et notamment vulnérables peuvent être concernées : enfants (Notion d'enfance en danger dans les violences conjugales)
- Exple de questions : « Êtes-vous dans une période de séparation d'avec votre partenaire ? » ; « Les actes de violence physique ont-ils augmenté ces 6 derniers mois? »; « Votre conjoint a-t-il utilisé une arme ou vous a-t-il menacé avec une arme ? » ; « Pensez-vous que votre partenaire soit capable de vous tuer ? » ; « Avez-vous été frappée pendant votre grossesse ? »; « A-t-il déjà essayé de vous étrangler ou menacé de vous défenestrer ? » ; « Votre partenaire est-il violent et constamment jaloux de vous ? »

FACTEURS DE RISQUE (SOURCE : HAS)

Qu'une femme soit victime de violence	Qu'un homme se montre violent	Facteurs relationnels ou conjoncturels
 Le jeune âge. Un faible niveau d'instruction. Une exposition à la violence conjugale dans l'enfance. Maltraitance pendant l'enfance. L'acceptation de la violence. La grossesse, la naissance d'un enfant ; la période périnatale. Les handicaps, les maladies de longue durée. Les problèmes de santé mentale. La dépendance financière. Une conduite addictive (alcool, drogues). 	 Le jeune âge. Un faible niveau d'instruction. Antécédents de violences ou exposition à la violence pendant l'enfance. L'abus de drogues et d'alcool. Des troubles de la personnalité. La banalisation de la violence. 	 Insatisfaction dans le couple. Contexte de séparation conflictuelle. Domination masculine dans la famille. Stress économique, précarité. Une vulnérabilité liée à une dépendance administrative, et/ou sociale et/ou économique. Écart entre les niveaux d'instruction, situation dans laquelle une femme est plus instruite que son partenaire masculin. Différence d'âge importante dans le couple. Un déracinement géographique entraînant un isolement sociétal.

INDICATEURS DE GRAVITÉ (SOURCE HAS)

Les indicateurs de gravité liés à l'agresseur :

- l'augmentation de la fréquence des actes de violence et leur aggravation qui, en se répétant, peuvent atteindre un seuil mettant en danger la femme et son environnement familial;
- le contexte d'addiction (alcool, stupéfiants);
- présence d'armes au domicile ou utilisation des objets de la vie courante comme armes par destination;
- l'existence de menaces de mort, de tentatives de passage à l'acte (par exemple, strangulation).

Les indicateurs liés à la victime :

- la présence de certains facteurs de vulnérabilité tels que grossesse, isolement social, présence d'un handicap, épisode dépressif caractérisé;
- les troubles de stress post-traumatique pouvant engendrer une dissociation chez la victime, ce qui peut induire un diagnostic erroné.

Les indicateurs lies à la présence d'enfants :

 le retentissement sur les enfants du foyer, très souvent témoins directs visuels ou auditifs des actes de violence et pouvant être des victimes de violences directes ou de négligences. Réseau PREvention VIolence et Orientation

Santé PREVIOS

mail: accueil@reseauprevios.fr

tel: 06.38.26.78.22.

site: www.reseauprevios.fr

blog: www.news.reseauprevios.fr



PREVIOS

Réseau prévention violence et orientation santé